

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 11/08/2016

Page: 1/4  
Ind. Rev.: 1

## BENTOSOL PROTECT – BENTOSOL POUDRE – BENTOSOL FT

### 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

- 1.1. **Identification de la substance** : BENTOSOL PROTECT – BENTOSOL POUDRE – BENTOSOL FT
- 1.2. **Utilisations identifiées** : Bentonite naturelle destinée à la stabilisation et à la clarification des moûts et des vins.
- 1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** :  
LAMOTHE-ABIET - Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS - 33610 CANEJAN - FRANCE  
Tel: 05.57.77.92.92 Fax: 05.56.86.40.02 / [contact@lamothe-abiet.com](mailto:contact@lamothe-abiet.com) [www.lamothe-abiet.com](http://www.lamothe-abiet.com)
- 1.4. **Numéro d'appel d'urgence** :  
Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80 / ORFILA 01 45 42 59 59

### 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit mentionné ci-dessus ne remplit pas les critères de dangerosité listés aux règlements n°1907/2006/CE et n°1272/2008 ainsi qu'aux directives n°67/548/CEE et n°1999/45/CE. Ainsi, ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Les informations transmises sont données à titre indicatif.

Ne pas produire de poussière en raison du risque de formation et d'inhalation de silice cristalline en suspension. La silice cristalline peut-être considérée comme nocive par inhalation. IARC a classé la silice cristalline comme cancérigène pour l'homme. La silice cristalline est connue pour être la cause de la silicose, une maladie des poumons non cancéreuse.

Concernant ces produits, l'Association Européenne des Producteurs de Minéraux qui les a testés suivant la méthodologie SWeRF (Size Weighted Respirable Fraction) conclut sur l'absence de nocivité de ces bentonites.

### 3 - COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature du produit : Bentonite sodique naturelle (BENTOSOL PROTECT et BENTOSOL POUDRE) - Bentonite calco-sodique purifiée (BENTOSOL FT)

N°CAS	1302-78-9
N° EINECS	215-108-5

Composants présentant un danger : aucun



## **4 - PREMIERS SOINS**

Aucun dispositif requis.

**En cas de contact avec les yeux** : rincer à l'eau courante immédiatement et abondamment pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Si une irritation se développe, consulter un ophtalmologiste.

**En cas d'inhalation** : Aérer la pièce. Eloigner le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion** : Ne pas faire boire, ni vomir. Rincer la bouche à pleine eau. En cas de troubles persistants, contacter un médecin.

**En cas de contact avec la peau** : Laver abondamment à l'eau et au savon. Si une irritation se développe, consulter un médecin.

## **5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Produit non inflammable.

**Moyens d'extinction adéquats** : eau, CO<sub>2</sub>, mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux impliqués dans l'incendie.

**Moyens d'extinction à proscrire** : aucun en particulier.

**Risques particuliers** : aucun.

**Moyens de protection** : utiliser les protections pour les voies respiratoires.

## **6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Protections individuelles** : Consulter le §8.

**Précaution au plan de l'environnement** : Aucune.

**Méthodes de nettoyage** : Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts. Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériel inerte. Eviter de soulever les poussières. Après avoir ramassé le produit, laver la zone et les matériaux avec de l'eau. La bentonite humide peut être glissante.

## **7 – MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précaution pour la manipulation** : éviter le contact et l'inhalation des poussières. Consulter également le §8 suivant. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

**Condition de stockage** : Les emballages doivent toujours être bien fermés.

**Indication pour les locaux** : Le produit craint l'humidité. Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

## **8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Précautions à prendre** : Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

**Mesures techniques** : Ventilation appropriée pour rester en dessous de la limite de respirabilité.

**Paramètres de contrôle** :

Composant	Limite de respirabilité
Poussières inhalables	3 mg/m <sup>3</sup>
Poussières respirables	10 mg/m <sup>3</sup>

**Protection respiratoire** : Porter un masque anti-poussières dans des zones peu ventilées.

**Protection des mains** : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale. Utiliser des gants de protection résistants à l'eau en cas de sensibilité.

**Protection des yeux** : Porter des lunettes de protection dans des zones peu ventilées.

**Protection de la peau** : Aucune précaution particulière ne doit être prise en cas d'utilisation normale.

**Limite d'exposition (ACGIH)** : aucune.



## 9 - PROPRIETES PHYSQUES ET CHIMIQUES

	<u>BENTOSOL PROTECT</u>	<u>BENTOSOL POUDRE</u>	<u>BENTOSOL FT</u>
<u>Etat physique :</u>	Microgranulée	Poudre	Poudre
<u>Couleur :</u>	Gris clair	Blanche	Gris clair
<u>Odeur :</u>	Sans odeur	Sans odeur	Sans odeur
<u>pH</u>	~ 8 - ~10	~ 10	~ 8 - ~10
<u>Point d'éclair :</u>	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
<u>Solubilité dans l'eau</u>	< 0.9mg/L – 20°C	< 0.9mg/L – 20°C	< 0.9mg/L – 20°C

Les autres paramètres physico-chimiques ne sont pas pertinents pour la sécurité.

Pour de plus amples informations, se référer à la fiche Technique et à la Fiche Produit.

## 10 – STABILITE ET REACTIVITE

Produit chimiquement stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Eviter l'humidité.

Substances à éviter : aucun.

Danger de décomposition : aucun.

## 11 – DONNEES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : faible toxicité – seules de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

LD50 rat, orale : >2000 mg/kg

CL50 rat, inhalation 1h : >5,25mg/L

Corrosion/irritation de la peau : d'après les études expérimentales disponibles : non irritant.

Risque oculaire : d'après les études expérimentales disponibles : non irritant.

Sensibilisation de la peau / des voies respiratoires : d'après les études expérimentales disponibles : non sensibilisant.

CMR (Cancérogène, mutagène et reprotoxique) : Aucun effet connu

## 12 – DONNEES ECOLOGIQUES

Ecotoxicité : Non toxique. La substance est fortement insoluble dans l'eau et il est peu probable qu'elle traverse les membranes biologiques. Aucun effet écologique néfaste n'est répertorié.

CL50 (96 h) pour les poissons d'eau douce (truite arc-en-ciel) : 16000 mg/l

CL50 (24 h) pour les poissons de mer (black-bass, warmouth bass, blue gill et sunfish) : 2800-3200 mg/l

CE50 (96 h) pour les invertébrés d'eau douce (crabe de Dungeness) : 81,6 mg/l

CE50 (96 h) pour les invertébrés d'eau douce (crevette des quais) : 24.8 mg/l

CL50 (24 h) pour C. dubia et H. limbata :> 500 mg/l

CE50 (72 h) pour les algues d'eau douce :> 100 mg/l

CE50 (48 h) pour Daphnia magna (OCDE 202) :> 100 mg/l

Persistance et dégradabilité : aucune dégradation attendue.

Potentiel de bioaccumulation : En raison du coeff. de partage n-octanol-eau (log Pow), une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

Autres informations : Résultats négatifs des évaluations de PBT and vPvB.

## 13 – DONNEES SUR L'ELIMINATION

Balayer ou aspirer le produit répandu. Eviter de soulever les poussières.

Aucune méthode d'élimination spéciale exigée. Se référer aux dispositions locales en vigueur pour l'élimination du produit et de son emballage.



## **14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Selon les règles de transport internationales, ce produit n'est pas une marchandise dangereuse.

Transports routiers : ADR = non référencé.

Transport ferroviaires : RID = non référencé.

Transports fluviaux et maritimes : ADN et IMDG = non référencé.

Transports aériens : ICAO/IATA = non référencé.

## **15 – INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION**

Non répertorié comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement n°1272/2008 (CLP).

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses.

Produit non soumis à enregistrement, aux obligations des utilisateurs en aval, à évaluation ni à autorisation selon les dispositions REACH.

Se conformer à toute autre disposition nationale en vigueur.

## **16 – AUTRES INFORMATIONS**

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

*« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »*

